



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Mercredi 27 novembre 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Redressement judiciaire de Mory-Ducros : un révélateur, une menace.

Mardi 26 novembre, le Tribunal de Commerce de Pontoise a décidé la mise en redressement judiciaire du transporteur Mory-Ducros.

Ce dépôt de bilan est révélateur de la gravité de la crise qui frappe en profondeur le transport routier. Tous les jours des TPE et des PME disparaissent sans faire de bruit : Mory-Ducros ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

Ce constat renforce la détermination de la FNTR à obtenir le plan de modernisation et de compétitivité du transport routier promis par le ministre des Transports.

L'urgence est là.

Dans le dossier Mory-Ducros, la FNTR avait déjà alerté les pouvoirs publics sur le sort des 2000 entreprises sous-traitantes.

Pour ces milliers d'entreprises, des PME et des TPE notamment, un double problème se pose :

- S'assurer des créances impayées.
- Surmonter une chute d'activité.

La FNTR a immédiatement mis en place une cellule de crise au niveau national pour apporter aide et conseils aux entreprises concernées.

La FNTR, en lien avec TLF et l'UNOSTRA, entend poursuivre son action auprès des pouvoirs publics pour faire valoir les droits des entreprises sous-traitantes.

### **A propos de la FNTR**

La FNTR est l'organisation leader du transport routier de marchandises. Elle rassemble, avec 12 500 entreprises, les 2/3 des entreprises de transport adhérentes à une organisation professionnelle. Elle accueille des entreprises de toutes tailles (groupes, PME, TPE) et de toutes spécialités, aux activités diversifiées.

---

### Contacts Presse

FNTR / Nicolas Paulissen  
01 44 29 04 10  
[nicolas.paulissen@fntr.fr](mailto:nicolas.paulissen@fntr.fr)

Eté en Hiver / Morgane Gens  
01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30  
[morgane.gens@eteenhiver.com](mailto:morgane.gens@eteenhiver.com)